



L'ONDE PORTEUSE

LE SENS DU SON

FORMATION
ÉCRIRE POUR LA RADIO



FORMATION

Écrire pour la radio

L'ONDE 
PORTEUSE

Pépinière de Mai,
Place du 1^{er} mai,
63100 Clermont-Ferrand

www.londeporteuse.fr



LES 8 & 9 MARS 2018 à Clermont-Ferrand

PUBLIC

- Salarié-e-s de tous types de radio
- Personnes amenées à intervenir en radio
- Personnes en voie de professionnalisation
- Intermittents

MÉTHODE

- Écoute préparatoire
- Apports théoriques et pratiques
- Écoute critique

DURÉE

- 2 jours, 16h

TARIF

640€ net
(prise en charge possible selon OPCA)

COMPÉTENCES & OBJECTIFS VISÉS

- Penser et appliquer l'écrit en fonction de ses interventions au micro
- Savoir poser sa voix
- Trouver/Retrouver une bonne aisance et une assurance au micro
- Connaître les techniques d'improvisation à la radio

FORMATRICE

Élodie Font : journaliste à Radio Nova et enseignante à l'École Supérieure de Journalisme de Lille.

CONTENU

Le travail de la voix à la radio ne peut pas s'envisager sans une réflexion sur l'écriture propre au média de la parole.

On n'écrit pas pour la radio comme on écrit pour un autre média.

Cette formation courte et incisive, basée sur la pratique, le retour d'expérience et l'échange aide à mieux appréhender les liens entre la conception d'un texte, sa rédaction, et son prononcé à l'antenne.

- Écrire pour la radio
- Savoir poser sa voix
- Improviser à l'antenne

Cette session de formation en situation, limitée à 8 stagiaires, permet de prendre en compte les difficultés et les attentes de chacun, et d'orienter les travaux pratiques en fonction des besoins spécifiques qui peuvent être exprimés. Elle permettra aux participants de se rendre compte des possibilités offertes par leur voix et leur style.

L'enjeu sera de comprendre les techniques qui permettent d'assumer les imprévus et de mieux situer ses interventions dans son contexte professionnel propre.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

Romain Bard

romain@londeporteuse.fr

06 48 62 79 81

Nous pouvons vous aider et intervenir à vos côtés dans vos démarches de prises en charge.